

L
E
D
A



ASSOCIATION FRANCAISE DE GENIE LOGICIEL

La LETTRE n° 29

Octobre 1997



Le plan qualité logiciel

Dominique Vauquier, membre de l'ADELI, vient de publier aux éditions AFNOR un nouvel ouvrage¹, intitulé « Le Plan qualité logiciel », dont il rend compte ci-dessous.

De quoi avons-nous besoin pour réussir les projets informatiques ?

Telle est la question fondatrice qui a abouti à la rédaction de l'ouvrage "Le Plan qualité logiciel".

Globalement, la réponse est connue : les responsables doivent bien préparer leur projet et "prendre toutes les dispositions que la situation impose" ! Mais, si l'accord se fait immédiatement sur les intentions, le passage à l'acte soulève quelques questions.

Les plans de projets ne constituent pas une pratique actuellement généralisée, comme n'est pas si répandue, d'ailleurs, la perception de la qualité et de ses exigences. Beaucoup de progrès restent à accomplir dans nos entreprises, ce qui suppose d'abord de dépasser le sentiment d'auto-contentement. À l'inverse, on a vu parfois la rédaction de plans, imposée par voie hiérarchique se vider rapidement de sa substance. Péchés de formalisme !

Je ne ferai donc pas l'apologie du plan qualité, en soi et pour soi.

Ce qui importe, avant tout, c'est de construire le dispositif projet, c'est-à-dire d'en ajuster tous les paramètres disponibles. L'état de l'art classe ces paramètres sous les grandes rubriques suivantes : produits, démarches, activités, moyens, organisation et planification (voir les définitions, plus loin). Les plans de projets ne valent que comme formulation de la construction du projet, formulation dont on appréciera l'opportunité au cas par cas. En conséquence, il est impossible de dissocier la rédaction du plan qualité de la construction du projet. Il s'agit, en fait, du même processus. Si tel n'est pas le cas, on peut émettre des doutes sur la pertinence du plan.

Un processus de construction du dispositif projet

La première partie de l'ouvrage expose le processus de construction. Celui-ci exprime la logique dynamique qui préside à la préparation du projet. Le sommaire type du plan qualité ne peut pas la refléter strictement puisque, par nature, il privilégie une logique d'exposition. La différence entre ces deux logiques se traduit par de nombreuses reprises ou des aller et retour entre les rubriques du plan qualité. De plus, il est souvent nécessaire de réaliser plusieurs "passes" avant de stabiliser le dispositif projet. Ceci apparaît déjà au niveau des étapes, comme le montre la figure 1 en fin d'article (possibilité de retour sur une étape antérieure). Chaque étape est décomposée en actions qui guident le rédacteur du plan, pas à pas.

¹ Il avait publié Développement orienté objet (Éd. Eyrolles, 1993).

Le sommaire type du plan qualité

La seconde partie est un commentaire sur le sommaire type du plan qualité logiciel. Ce guide de rédaction examine les rubriques prescrites par les normes et recommandations disponibles. Il propose également de nouvelles rubriques, afin de rester conforme à la logique de construction du projet. À titre d'exemples : l'analyse du contexte, la préparation des activités ultérieures, le réseau des activités.

Plusieurs références contribuent à la rédaction des plans qualité (voir le tableau ci-dessous). À chacun d'apprécier la force de contrainte des normes pour sa propre activité. Elles présentent, au moins, l'intérêt de fixer le consensus de la communauté informatique quant au vocabulaire et à la perception des projets.

Les normes et documents de référence

Référence	Contenu	Commentaire
Norme ISO 8402	Management de la qualité et assurance de la qualité - Vocabulaire	Vocabulaire fondamental de la qualité
Norme X 50-125	Management de la qualité et assurance de la qualité - Vocabulaire - Termes complémentaires	
NF ISO/CEI 12207	Ingénierie du logiciel - Processus du cycle de vie du logiciel	Essentiel pour élaborer la démarche du projet
FD Z 67-130	Système de traitement de l'information - Recommandation de plan qualité logiciel	Pour rédiger les plans de projets
Norme ISO 9004-5	Lignes directrices pour les plans qualité	
Document AFCIQ-PDL	Recommandation de plan de développement logiciel	
Document AFCIQ-PAQL	Recommandation de plan d'assurance qualité logiciel	
Norme NF X 50-164	Relations clients-fournisseurs - Guide pour l'établissement d'un plan d'assurance qualité	
Norme ISO 9000-3	Lignes directrices pour l'application de l'ISO 9001 au développement, à la mise à disposition et à la maintenance du logiciel	Spécifique aux activités informatiques
NF ISO/CEI 9126	Évaluation des produits logiciels - Caractéristiques de qualité et directives d'utilisation	

Principales notions opératoires

• Les processus

Un processus est un "ensemble d'activités reliées entre elles, qui transforme des entrées en sorties", le terme "activité" étant pris dans le sens très général "d'utilisation de ressources" (source : norme ISO 12207).

Le processus est un élément essentiel dans le dispositif des projets ou des services informatiques. Il permet de coordonner l'activité des divers intervenants, y compris non informaticiens. Le processus de développement logiciel repose sur des modèles standard (cascade, cycle en V, prototypage...) et comporte une dimension organisationnelle. Par ailleurs, le développement interfère avec d'autres processus : maintenance, exploitation, acquisition, fourniture, processus de support, processus organisationnels et processus de l'acquéreur.

• Les activités

Le processus donne une vision macroscopique des projets et services. Il faut s'intéresser également au travail de chaque intervenant et à la façon dont il va élaborer sa contribution. Intervient ici la notion d'activité, qui se définit comme un ensemble homogène d'actions, concourant à un même objectif, et nécessitant les mêmes compétences. Par ce biais, les responsables analysent les types de travaux et les responsabilités opérationnelles.

• Les procédés

En décrivant les activités, on définit le "quoi faire" ; en fixant les procédés (quand ceci est nécessaire), on prescrit le "comment faire".

La norme NF X 50-125 définit le procédé comme un "ensemble de moyens et méthodes permettant d'accomplir une activité".

Contrairement au procédé, la règle de production revêt un caractère de contrainte. Toute règle de production doit nécessairement faire l'objet d'une vérification.

• Les procédures

Dans les cas où une activité (générique) ou un travail (spécifique) implique plusieurs personnes (ne serait-ce qu'un développeur et un contrôleur), il peut être utile d'établir une procédure. La procédure est une "manière spécifiée d'accomplir une activité" (source : norme ISO 8402). Elle traite l'aspect organisationnel de l'activité en répondant aux questions : qui ? et quand ?

• Les moyens

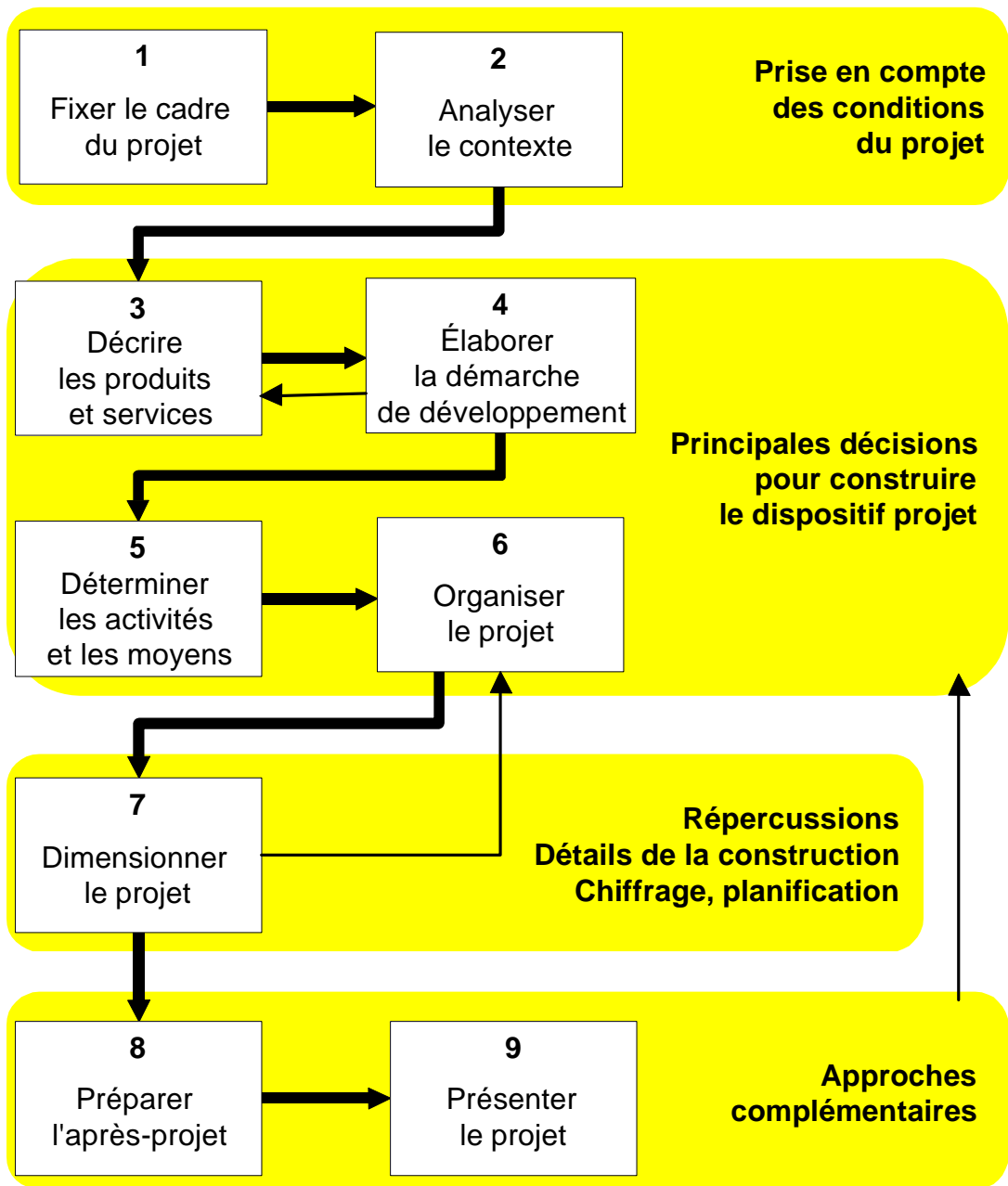
Toute activité requiert des moyens. L'élaboration d'un dispositif, en vue de la qualité, aboutit à la définition et au dimensionnement des moyens nécessaires. La disponibilité des moyens appropriés conditionne le bon déroulement des projets.

• L'organisation

Pour être traduits dans les faits, tous ces éléments d'un projet ou d'un service demandent que les acteurs partagent une claire vision de leurs responsabilités.

L'organisation du projet ou du service apporte cette vision. Elle résulte non seulement du contexte de l'activité, mais aussi des moyens mobilisés et des dispositions générales retenues. Le plan qualité envisage l'organisation à travers les instances, les fonctions et les procédures. ▲

Figure 1 - Le processus de construction du dispositif projet (niveau des étapes).



Dominique Vauquier



N° ... Code... Réf... ?

Lisez vite... après, vous saurez !

Il est fréquent de voir utiliser l'un ou l'autre de ces termes de manière "indifférenciée". Un peu de sémantique peut éviter bien des confusions.

On parle couramment de "numéro de département", de "code postal", de "numéro de sécu" ou de "référence d'article"...

Or, pourquoi dit-on justement "code postal" et pas "numéro postal" ?

Pourquoi les catalogues disent-ils bien "référence" pour les articles (ou mal "code"), alors que le commun des mortels, ne voyant que des chiffres, aura tendance à dire "numéro d'article" ?

Les informaticiens eux-mêmes, lorsqu'ils définissent des données, ont tendance à dire l'un "numéro", l'autre "code", un troisième "référence"... alors que tous parlent d'une seule et même information.

Enfin, la - déplorable - habitude du monde bancaire et des administrations de tout coder en chiffres, alors même que des lettres ou des mnémoniques auraient pu être utilisés, n'arrange pas les choses.

Ces termes ne sont pourtant pas synonymes, il y a donc fréquemment faute de langage, ce qui nuit évidemment à la qualité du résultat. Définissons donc, de façon précise, chacun de ces termes.

Numéro

Définition du Petit Larousse : "**NUMÉRO** : *Chiffre, nombre qui indique la place d'une chose dans une série.*"

Comme son nom l'indique, un numéro est en principe composé exclusivement de chiffres, quoiqu'on puisse dans certains cas admettre des lettres (une numérotation faite en hexadécimal comportera généralement un mélange de chiffres et de lettres, et représente pourtant bien des nombres).

En pratique, une identification faite avec des numéros implique un classement des informations dans l'ordre de ces numéros, cet ordre ayant une signification... et une utilité : quand vous prenez un ticket dans une file d'attente, le fait que Dupont ait le n°25 et Martin le n°32 n'est pas indifférent, car cela implique que Dupont passera avant Martin. Par contre, que Dupont ait eu le n°26 et Martin le n°33 n'aurait rien changé entre ces deux personnes : le numéro, pris seul, n'a aucune signification particulière.

Code

Définition du Petit Larousse : "**CODE** : *Système de symboles permettant d'interpréter, de transmettre un message, de représenter une information, des données.*"

Un code possède deux spécificités par rapport aux numéros et références : chacune des valeurs possibles a un sens particulier, et - en conséquence - le nombre de valeurs possibles est un ensemble borné, dépassant rarement quelques dizaines de valeurs. De plus, la signification de chaque valeur doit être stable dans le temps¹.

¹ Nous n'aborderons pas ici la spécificité des codes destinés au cryptage, qui ne sont pas toujours des listes de valeurs avec correspondance, mais actuellement souvent des algorithmes pouvant avoir des paramètres temporels.

Par exemple, un code sexe pourrait être '1' pour homme, '2' pour femme, '9' pour une personne morale... Le fait d'utiliser des chiffres n'en fait pas un numéro : on aurait pu dire '0' pour une personne morale, '1' pour femme et '2' pour homme, sans rien remettre en cause, sinon l'ordre dans le classement, lequel ne sert que parce qu'il faut bien trier selon l'un ou l'autre critère pour s'y retrouver. On pourrait aussi bien dire 'H' pour homme, 'F' pour femme et 'M' pour personne morale. Rien de conceptuel n'est remis en cause.

Un exemple que tous les informaticiens connaissent bien : le code ASCII.

C'est bien un code, puisque 32 correspond au caractère espace, 65 au **A**, 97 au **a**, etc. Même s'il en existe plusieurs variantes (en ASCII CP437 - utilisé pour l'affichage sous MS-DOS français - le **É** est codé 144, alors qu'en ASCII ANSI - celui de Windows - ce même caractère est codé 201), chacune d'elles est totalement fixe et stable.

Référence

Définition du Petit Larousse : "**RÉFÉRENCE** : *Autorité, texte auquel on renvoie. Fonction par laquelle un signe linguistique renvoie à un objet du monde réel.*"

On peut qualifier de référence tout identifiant qui n'est ni un numéro, ni un code, c'est-à-dire un ensemble numérique, alphabétique ou alphanumérique dont le classement n'a pas de signification conceptuelle et duquel on ne peut dire que chaque valeur a une signification précise. Sa seule fonction est de renvoyer à un objet.

Par exemple, pour un informaticien, un pointeur est en fait une référence : son contenu est une adresse mémoire qui permet de retrouver une information, la valeur précise de cette adresse n'a aucune signification (les langages évolués ne permettent d'ailleurs pas de comparer deux pointeurs autrement que pour savoir s'ils pointent sur la même information ou pas), et elle peut varier d'une exécution à l'autre du programme qui l'utilise.

Ainsi, étiqueter des articles avec des nombres croissants au fur et à mesure qu'on les enregistre ne fait pas de ces nombres des numéros, puisqu'il ne s'agit que d'une commodité d'identification : que l'article B passe avant l'article A ou l'inverse ne donnera d'états d'âme à personne...

Associer à chaque article une référence basée sur un système de codification pour s'y retrouver ne fait pas de cette référence un code, car il y aura forcément quelque part un élément complémentaire pour différencier deux articles identiques sur tout ce qui est codifiable.

Et ce n'est pas non plus parce que R3335G désigne un crayon noir à mine HB et C462FG9 le best-seller "Meurtre dans le réfrigérateur" qu'il s'agit de codes : on a simplement affaire à un système d'identification... et aucun programmeur ne se souciera de cette désignation, alors qu'il aura peut-être à tenir compte de tel ou tel caractère des références pour des traitements spécifiques, parce qu'on a, à cet emplacement, affaire à un code.

De plus, certaines références peuvent disparaître, changer, être réutilisées pour des articles différents...

Exceptionnellement, certaines références peuvent devenir des codes si elles "étiquettent" un ensemble fini et stable.

Quelques exemples

Comme on le constate, un code n'est pas un numéro, et une référence n'est ni un code ni un numéro, bien que pouvant en être composée.

Exemple 1 : le "numéro" de département

À l'origine, on a numéroté les départements de France pour immatriculer les voitures (en 1952 pour être précis). Chaque département s'est vu attribuer un numéro à deux chiffres, en partant de 01, dans l'ordre alphabétique de son nom : on a commencé avec l'Ain, et on a terminé avec l'Yonne (89). On pouvait donc parler de numéros, puisque ce classement remplaçait l'ordre alphabétique. Ça commencé à se gêner avec le Territoire de Belfort, qu'il aurait fallu glisser entre le Tarn-et-Garonne et le Var, mais '82½... non, vraiment. On a préféré 90.

Depuis, avec les DOM (971 à 974), les changements de noms de certains départements, les redécoupages (et surtout la Corse, divisée en 2 départements "numérotés" 2A et 2B), l'ordre des numéros ne signifie plus grand-chose. S'agit-il donc maintenant d'une référence ? En principe oui, mais vu le nombre fixe (ou presque) d'entités ainsi référencées, et l'usage fréquent de ces valeurs dans divers référencements (code postal, INSEE, etc.), on a désormais affaire à un "code département".

Exemple 2 : le "code postal"

Celui-ci est composé du code département et de 3 chiffres identifiant la commune (ou plutôt le bureau distributeur) dans le département. On a affaire à un ensemble fini et stable (le code 59650 signifie depuis sa création "Villeneuve-d'Ascq", et il n'y a aucune raison que cela change). Le terme de "code" est donc de bon aloi.

À preuve, on trouve dans le Petit Larousse, à l'entrée **CODE** : "(Suisse) *Numéro postal* : code postal."... parce que les suisses ont confondu code et numéro !

Exemple 3 : le "numéro de sécu" ou "numéro INSEE"

Celui-ci est une association de codes et de numéros : un code comme premier chiffre (le sexe), un numéro pour les quatre suivants (année et mois de naissance), un code pour les positions 6 à 10 (le département, et la commune dans le département), etc. Ce "numéro" apparaît lors de l'inscription d'un nouvel individu, et disparaît (en principe) lors de son décès. Pris dans sa totalité, c'est une simple association, donc une référence.

Exemple 4 : l'immatriculation des véhicules au Luxembourg

Jusqu'à l'année dernière, ce pays immatriculait ses voitures dans une séquence ascendante (1 à 99999, puis A0001 à Z9999, puis AA001 à ZZ999). Ça pouvait donc être considéré comme un numéro. Mais, ayant atteint ZZ999, ils ont repris à AA..., récupérant les valeurs ne correspondant plus à des véhicules en circulation. La séquence ne signifie plus rien, c'est donc bien une référence.

Et voilà rendu à César ce qui appartient à Jules. ▲

Jean-Luc Blary



Nous avons lu...

L'intégration des systèmes, par Jean-Pierre Meinadier

Presses Universitaires de France, Que sais-je ?

Les ingénieries (informatique et systèmes d'information) sont aujourd'hui dépassées. Maintenant, on parle d'Intégration de Systèmes. Les sigles des entreprises de services ont progressivement évolué :

S.S.C.I. (société de services et de conseil en informatique) des années 70 ;

S.S.I.I. (société de services en ingénierie informatique) des années 80 ;

S.S.I.S. (société de services en intégration de systèmes) des années 90.

L'Intégration de Systèmes consiste à concevoir et réaliser des systèmes, à dominante informatique, par intégration :

- * de matériels et de logiciels standard (plates-formes),
- * de matériels et de logiciels spécifiques,
- * de matériels non informatiques.

en vue de fournir à un utilisateur, un système intégré dans son environnement et répondant aux besoins exprimés, accompagnés des services nécessaires à sa mise en œuvre.

L'Intégration de Systèmes (écrire S.I. pour Systems Integration et prononcez esse-aye) est avant tout une maîtrise d'œuvre dans laquelle le contractant principal doit coordonner les prestations d'un certain nombre de partenaires et de sous-traitants pour satisfaire les besoins fonctionnels de son maître d'ouvrage, dans des contraintes de délais et de coûts.

On trouve dans ce petit ouvrage concis (127 pages - format Que sais-je ?) un rappel des définitions propres à l'intégration de systèmes, une démarche qui associe les différents processus :

- ingénierie système ;
- intégration et validation système ;
- contrat ;
- management de projet ;
- assurance qualité ;
- soutien logistique.

On trouvera un inventaire des méthodes et des techniques où l'on associe quelques thèmes bien connus :

- la décomposition de la fourniture (arborescence technique du système) ;
- l'organigramme des tâches (le WBS) ;
- le cycle en V.

Une bonne synthèse et un point de départ pour ceux qui veulent rester dans la course. ▲

Alain Coulon



Les secrets du succès dans les affaires

d'après John M. Capozzi

Au cours d'un vol d'AmericanAirlines® de Dallas à Mexico, j'ai trouvé, dans la pochette de mon siège, un petit ouvrage intitulé « Si vous voulez l'arc-en-ciel, vous devrez affronter la pluie ». Cet opuscule contenait 100 citations extraites des ouvrages de John M. Capozzi auteur du célèbre « Pourquoi gravir les échelons hiérarchiques, alors que vous pouvez emprunter l'ascenseur ». La lecture de ce petit cadeau culturel a égayé la modestie du plateau-repas et je m'empresse d'emprunter ces quelques citations, triées et traduites à votre intention.

Les évidences

- Ce n'est pas parce que nous sommes vieux que nous arrêtons de travailler ; nous vieillissons, parce que nous arrêtons de travailler.
- On demanda à John Paul Getty d'écrire un article pour expliquer les raisons de son succès. Il accepta et écrivit simplement « Certaines personnes trouvent du pétrole ... et d'autres ne trouvent rien ».
- Le meilleur moment pour économiser de l'argent, c'est lorsque vous en avez suffisamment.

Entreprendre

- Vous manquez 100 % des cibles que vous ne visez pas. Wayne Gretzky
- Si vous avez essayé de faire quelque chose et que vous n'avez pas pu y parvenir, vous vous sentirez mieux que si vous avez réussi à ne rien faire. John T Ragland Jr.
- Si vous pensez que vous pouvez, vous pourrez. Et si vous déclarez que vous ne pouvez pas, vous aurez raison.

La course au succès

- Pour arriver à l'heure, prenez votre temps.
- Celui qui gagne la course n'est pas toujours celui qui court le plus vite, mais souvent celui qui court le plus longtemps.
- Vous ne dépasserez jamais ceux que vous essayez de suivre. Lou Holz
- Un tournant n'est pas la fin de votre route sauf si vous manquez le virage.
- Si vous regardez derrière vous, vous risquez de tomber dans le trou qui est devant vous.
- Quand vous patinerez sur une mince couche de glace, patinez vite !

L'observation du monde de l'entreprise

- Les dirigeants se classent en trois catégories :
 - * ceux qui provoquent les événements ;
 - * ceux qui les observent et en tirent des leçons ;
 - * ceux qui s'interrogent sur ce qui pourrait bien arriver.
- Le dirigeant qui ne commet jamais d'erreurs, ne doit pas faire grand-chose.
- Dans certaines entreprises, les dirigeants dépensent de l'argent :
 - * qu'ils n'ont pas gagné ;
 - * pour acheter des choses dont ils n'ont pas besoin ;
 - * dans le but d'impressionner des gens qu'ils n'aiment pas.
- Si les jeunes cadres dynamiques travaillent 10 heures par jour, c'est pour être promus aux échelons supérieurs où ils pourront travailler 14 heures par jour.
- Si vous savez comment faire, vous aurez toujours un travail. Si vous savez pourquoi, vous serez le patron.

La leçon grinçante des expériences amères

- Il y a deux sortes d'employés. Ceux qui font les travaux et ceux qui en tirent profit. Glissez-vous dans le premier groupe. Il y a moins de compétition. Indira Gandhi.
- Les avocats gagnent plus des problèmes que des solutions.
- Les gens, qui mentent pour vous défendre ... vous mentiront.
- Apprenez des erreurs commises par les autres ; car, vous ne vivrez jamais assez longtemps pour les commettre toutes.
- N'organisez pas une rencontre qui coûtera 10 000 F pour résoudre un problème qui coûte 1 000 F.
- Ne travaillez jamais pour une personne qui a plus de problèmes que vous.
- Ne me construisez pas une pendule, dites-moi simplement l'heure. Charlie McCarthy

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

- Occupez-vous des petites choses Les grosses s'arrangeront d'elles-mêmes. C.R. Smith, fondateur d'AmericanAirlines®.
- Dans les affaires, comme dans les feux de forêt, les gros problèmes naissent souvent des petits.

Les recommandations

- Rappelez-vous que vous n'êtes pas tenus de vous brosser toutes les dents, seulement celles que vous voulez conserver.
- Si votre entreprise est assez stupide pour s'en remettre aux décisions d'un comité, soyez dans le comité.
- Si vous n'êtes pas heureux avec ce que vous avez, qu'est ce qui vous fait penser que vous seriez plus heureux avec plus .
- Mesurez deux fois... tranchez une fois. Ross Perot

Enfin deux anecdotes

Comment obtenir la bonne réponse

Deux ouvriers avaient envie de fumer pendant leur travail. Chacun a demandé la permission à son chef. Le premier, après avoir essuyé un refus catégorique, aperçoit son collègue une cigarette au bec.

Le fumeur l'interroge

« Alors, tu lui as demandé si tu pouvais fumer en travaillant ? ».

« oui ; il et a refusé » avoue-t-il, tout penaud.

« Moi, je lui ai simplement demandé si je devais continuer de travailler quand je fumais ».

Étude de marché : pessimiste ou optimiste ?

Un fabricant de chaussures avait envoyé deux représentants en Australie, étudier le marché des aborigènes. L'entreprise reçut deux messages, totalement contradictoires.

« Aucun débouché - ils ne portent jamais de chaussures. »

« Formidable opportunité - nous serons les premiers - ils ne portent pas encore de chaussures. » ▲

Recueilli par Alain Coulon



Changement de version !...

Nous avons testé Épouse V1.0

On ne devrait jamais modifier un environnement de travail qui vous donne satisfaction !

Tenez, l'année dernière, par exemple, un de mes amis, bien que pleinement satisfait des services que lui rendait **PETITE-AMIE** (en version 1.0) a pourtant décidé (attrait de la nouveauté ?, crise de déprime ?, allez savoir...), de sauter le pas et de s'offrir directement l'upgrade complet, à savoir **ÉPOUSE** (toujours en version 1.0).

Il a rapidement découvert qu'**ÉPOUSE** 1.0 accaparait presque toute sa mémoire et ne laissait que très peu de place pour les autres applications.

De plus, il vient de s'apercevoir qu'**ÉPOUSE** 1.0 était maintenant entrée dans un processus d'auto-reproduction, sur une durée prévue de neuf mois, et que ce phénomène entraînerait, quoi qu'il advienne, un nouveau et important gaspillage de ressources système.

Bien entendu, aucune mention de cet étrange comportement ne figurait dans la documentation dont il disposait au moment de l'achat.

D'autres utilisateurs l'avaient cependant averti que ce risque existait, en raison, disaient-ils, de la nature même de cette application.

Le pire en définitive, c'est qu'**ÉPOUSE** 1.0 s'installe de manière telle à toujours démarrer en premier, dès l'allumage du système, ce qui lui permet non seulement de contrôler toutes les activités qui se produisent ensuite dans l'environnement, mais aussi d'interférer avec elles, voire même d'en empêcher purement et simplement le lancement !

Mon ami s'est en effet aperçu avec effroi que le système lui refusait dorénavant tout accès à diverses applications, comme **BELOTTE-AVEC-LES-COPAINS** (version 10.3), **TOURNÉE-DES-BISTROTS** (version 2.5) et **SORTIE-TOUTE-LA-NUIT** (version 7.0), applications auxquelles il tenait énormément, et qui fonctionnaient jusque-là sans problème !

S'il s'obstinait néanmoins à vouloir les lancer, le comportement du système tout entier devenait instable et même imprévisible, ce qui conduisait généralement à un crash complet avec la nécessité d'un réallumage à froid, avec les conséquences que l'on devine aisément...

De plus, lors de l'installation, **ÉPOUSE** 1.0 ne fournit malheureusement aucune option permettant de désinstaller les innombrables plug-ins et autres add-ons indésirables dont elle fait par ailleurs grand usage (nouveau gaspillage de ressources système), tels **BELLE-MAMAN 55.8** (qui occupe énormément de place) et **BEAU-FRÈRE** (celui-là hélas toujours en phase Bêta).

Pour couronner le tout, les performances globales du système semblent diminuer de jour en jour au point que mon ami envisage carrément de changer d'application !

Il a d'ailleurs dressé une liste des caractéristiques qui devraient selon lui être obligatoirement implémentées dans la version d'ÉPOUSE 2.0 (annoncée pour très bientôt) :

- un bouton "ne me le rappelle pas sans arrêt" ;
- un bouton "réduction en tant que simple icône" ;
- une procédure simple qui permettrait d'installer ÉPOUSE 2.0 avec la possibilité de la désinstaller à tout moment sans risque de perdre le contenu du cache ou d'autres ressources vitales ;
- la possibilité de couper le son (et même l'image) ;
- une procédure de sécurité qui interdirait à ÉPOUSE 2.0 de s'accaparer toutes les ressources sans prévenir et de les utiliser à son gré ;
- une maintenance plus aisée, et surtout moins coûteuse ;
- un mode d'emploi clair et bien conçu ;
- une garantie "satisfait ou remboursé".

Devant les innombrables déboires de mon ami, j'ai, pour ma part, préféré m'éviter de pareilles insomnies en renonçant à ÉPOUSE 1.0 et en m'en tenant plus modestement à PETITE-AMIE (en version 6.0 tout de même).

Cependant, cette sage décision ne va pas sans différents problèmes...

Apparemment, il est impossible d'installer PETITE-AMIE 6.0 au-dessus de PETITE-AMIE 5.0 (et de même pour les versions antérieures). Chaque nouvelle version exige en effet au préalable la désinstallation complète des précédentes. Divers utilisateurs m'ont par ailleurs signalé qu'il s'agissait là d'un bogue récurrent (et inhérent à ce type d'applications) auquel j'aurais dû prêter davantage attention.

De même, il semblerait que toutes les versions de PETITE-AMIE provoquent des conflits inextricables en cas d'usage en temps partagé. On serait tout de même en droit de s'attendre à ce qu'un bogue aussi ridicule soit résolu depuis longtemps !

Comme si cela ne suffisait pas, le programme de désinstallation de chaque version de PETITE-AMIE ne fonctionne pas très bien et laisse différentes traces de l'application à l'intérieur du système, traces qui finissent par s'accumuler et par occuper une place considérable, sans qu'il soit toujours possible de les repérer et de procéder à leur nettoyage.

Il arrive même qu'une version que l'on croyait pourtant définitivement effacée du système refasse son apparition à un moment ou à un autre, mais toujours de manière aléatoire et particulièrement inopportune : au moment où vous êtes en train d'installer une nouvelle version par exemple...

Un autre truc idiot : toutes les versions de PETITE-AMIE font régulièrement apparaître un message vantant les avantages qu'il y aurait à passer directement à la version complète, à savoir ÉPOUSE 1.0, et parfois, comme dans le cas de mon infortuné ami, ce harcèlement se révèle efficace !

Principaux incidents répertoriés sur Épouse 1.0

Incident

ÉPOUSE 1.0 contient un bogue important, qui ne figure pas dans la documentation d'origine, mais qui se manifeste dans certaines circonstances bien précises : si vous essayez d'installer MAÎTRESSE (toutes versions, y compris la XX) sans désinstaller ÉPOUSE 1.0 au préalable, celle-ci provoque immédiatement un effacement complet et irréversible des fichiers de Microsoft MONEY (ou de tout autre programme de gestion des finances personnelles). Ensuite, MAÎTRESSE refuse de s'installer en affichant le message "Ressources Insuffisantes".

Solution

Essayer d'installer MAÎTRESSE sur un autre système, sans connexion réseau avec le premier, et éviter tout programme de transfert d'applications comme LAPLINK ou autre. Soyez également attentifs à d'autres applications dont on sait qu'elles pourraient comporter des virus capables d'affecter ÉPOUSE 1.0.

Une autre solution consiste à n'utiliser MAÎTRESSE que via un réseau et sous un nom d'emprunt, mais attention à nouveau aux virus qui peuvent accidentellement être téléchargés de cette manière !

Incident

ÉPOUSE 1.0 (et dans une moindre mesure PETITE-AMIE) est une application relativement instable qui nécessite une maintenance régulière et beaucoup de soins sous peine de se bloquer totalement. Un tel événement est malheureusement imprévisible mais occasionne souvent d'importants dégâts, notamment financiers.

Solution

Dans un tel cas, il semblerait que l'usage répété de la touche "Échappement" soit la seule issue possible...

Incident

Même si la documentation (par ailleurs succincte) qui l'accompagne prétend le contraire, gardez toujours à l'esprit qu'ÉPOUSE 1.0 reste une application particulièrement gourmande en ressources système (à cet égard PETITE-AMIE est généralement moins exigeante). La configuration minimale nécessaire à son installation se révèle donc dans la réalité bien trop étreinte pour un usage simplement "confortable".

Solution

Nous ne saurions trop vous conseiller de multiplier par deux les chiffres indiqués au chapitre "Configuration minimale requise" avant de décider d'installer ou non ÉPOUSE 1.0.

Il semblerait d'autre part qu'un accroissement régulier et conséquent des ressources de votre système soit la meilleure garantie pour un fonctionnement régulier et satisfaisant de cette application. ▲

Auteur inconnu, origine Internet...

NB :

Bien que déjà connu par de nombreuses personnes, car ce texte circule sur Internet, nous avons décidé de vous faire partager le plaisir de cette petite lecture.

Malgré le ton humoristique employé, ce texte rappellera mille souvenirs énervants, voire douloureux, à tout utilisateur subissant un changement de version quelconque de son environnement logiciel !

Messieurs les éditeurs, ayez pitié de nous !...